



2021

Maison des  
Services Publics  
de la CCVS



**France Services**  
Proche de vous au quotidien

La Maison des Services Publics de la CCVS vient d'obtenir la labellisation France Services. <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

Ainsi, par la création au siège de l'intercommunalité de ce nouvel espace, la CCVS souhaite se rendre plus proche des habitants du territoire dans leur besoin au quotidien : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, fourniture d'énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative...

De plus, pour répondre aux besoins de toute la population, le fonctionnement de La Maison des Services Publics de la CCVS présente une cohérence territoriale et intègre un service itinérant.

La Maison des Services Publics de la CCVS va apporter une aide et des conseils personnalisés à la population. Elle est animée par des agents formés qui délivreront un premier niveau d'information et d'accompagnement de plusieurs natures :

- Accueil, information et orientation
- Aide à l'utilisation des services en ligne
- Aide aux démarches administratives
- Mise en relation avec les partenaires

## **Le bouquet de services proposé**

- Orientation vers le bon interlocuteur (prise de rendez-vous, permanences partenaires dans les locaux de l'espace France Services, entretien à distance), information sur les droits et prestations (allocations, législation du travail, formation), accès à la documentation ...
- Accès libre et gratuit à un point numérique permettant de réaliser des démarches administratives dématérialisées (5 ordinateurs connectés séparés par panneaux écrans pour assurer la confidentialité, imprimante, scanner), à partir du 01/06/21.
- Accompagnement dans les démarches en ligne : télé déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne...
- Lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme : Accompagner et/ou rediriger les personnes vers les associations ou établissement de proximité proposant des accompagnements, initiations ou formations à la lecture, à l'écriture et au numérique. Aide à la compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers, ...
- Lutte contre le non-recours aux soins : en lien avec le Contrat Local de Santé de la CCVS
- Intégration du Point-Justice (anciennement Point d'accès aux droits, PAD) qui propose déjà des permanences (Avocats, huissiers, conciliateurs, notaires, ADIL).
- Conventonnement avec l'Espace numérique mobile (labellisé France Services) qui est présent, tous les lundis, en différents points de notre territoire par roulement.

## Les partenaires

Tous les partenaires (CNAV<sup>1</sup>, CNAF<sup>2</sup>, CNAM<sup>3</sup>, MSA<sup>4</sup>, Pôle Emploi, La Poste, les ministères des comptes publics, de la justice et de l'intérieur ANTS<sup>5</sup>) ont signé une convention avec la Maison des Services Publics de la CCVS et sont présents en « back office » :

- Un référent local pour chaque opérateur est joignable par l'agent de la Maison des Services Publics pour résoudre un cas complexe sans que l'utilisateur ait à se déplacer dans un autre guichet.
- Des permanences des opérateurs.
- La visio-conférence avec les opérateurs (01/06/2021).

Les partenaires de l'espace France Services de la CCVS.



<sup>1</sup> Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse  
<sup>2</sup> Caisse Nationale d'Allocations Familiales  
<sup>3</sup> Caisse Nationale d'Assurance Maladie  
<sup>4</sup> Mutualité Sociale Agricole  
<sup>5</sup> Agence Nationale des Titres Sécurisés

L'Espace Numérique Mobile (Labellisé France Services), poursuit ses permanences tous les lundis en itinérance sur le territoire de la CCVS.



Le conventionnement existant avec le CDAD76 est maintenu et le Point-Justice (anciennement PAD<sup>6</sup>) de la CCVS est intégré à l'espace France Services. Les permanences d'avocats, notaires, huissiers, conciliateurs de justice et de l'ADIL sont donc maintenues.

Une permanence de Page9 pour les questions concernant les aides à l'amélioration de l'habitat est en place une fois par mois.



Les associations et services du territoire accompagnant les usagers font partie des partenaires locaux de la Maison des Services Publics de la CCVS.

## Le personnel

Deux agents formés et polyvalents assurent l'accueil physique et téléphonique et l'animation de l'espace numérique.

## Horaires d'ouverture au public de la Maison des Services Publics.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h00 à 17h (**à partir du 01/06/2021**)

	De 9h à 12h	De 14h à 17h
Lundi	Accueil dans <b>l'Espace numérique</b> SANS rdv	Accueil dans <b>l'Espace numérique</b> SANS rdv + <b>accueil individuel</b> sur RDV
Mardi	Accueil dans <b>l'Espace numérique</b> SUR rdv	Atelier numérique sur inscription + <b>accueil individuel</b> sur RDV
Mercredi	Accueil dans <b>l'Espace numérique</b> SUR rdv	Accueil dans <b>l'Espace numérique</b> SUR rdv + <b>accueil individuel</b> sans RDV
Jeudi	Accueil dans <b>l'Espace numérique</b> SANS rdv	Accueil dans <b>l'Espace numérique</b> SUR rdv
Vendredi	Accueil dans <b>l'Espace numérique</b> SANS rdv + <b>accueil individuel</b> sur RDV	Accueil dans <b>l'Espace numérique</b> SUR rdv

Les horaires d'ouverture pourront être modifiés en fonction de l'évolution de la fréquentation.

## Contacts :

<sup>6</sup> Point d'Accès aux Droits

Nadège Réveillère, responsable Maison des Services Publics de la CCVS

[nreveillere@villes-soeurs.fr](mailto:nreveillere@villes-soeurs.fr) (adresse réservée aux partenaires)

**Pour les usagers :**

Maison des Services Publics de la CCVS

12 avenue Jacques Anquetil

76260 Eu

[mSP@villes-soeurs.fr](mailto:mSP@villes-soeurs.fr)

02.27.28.05.91 (mSP)

02.27.28.20.87 (accueil CCVS)

<https://www.villes-soeurs.fr/vie-quotidienne/maison-services-publics/>

Possibilité de prendre rdv en ligne :

<https://outlook.office365.com/owa/calendar/MaisonDesServicesPublics@villes-soeurs.fr/bookings/>



	<p>Je souhaite actualiser ma situation sur Pôle Emploi</p> <p>Murielle 38 ans</p>	
	<p>J'ai besoin d'aide pour accéder à mon compte Ameli</p> <p>Josiane 63 ans</p>	<p>Je ne sais pas vers qui me tourner pour faire mon permis de conduire</p> <p>Malo 23 ans</p>
	<p><b>VENEZ, ON VA S'EN OCCUPER !</b></p>	

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

**Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur [france-services.gouv.fr](https://france-services.gouv.fr)**



Maison des Services Publics de la CCVS

12 avenue Jacques Anquetil, 76260 Eu.

02.27.28.05.91

[mSP@villes-soeurs.fr](mailto:mSP@villes-soeurs.fr)

[www.villes-soeurs.fr](http://www.villes-soeurs.fr)